

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Travaux de restauration - Encaissement et réaffectation d'une subvention de la DRAC

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : En complément de la délibération du 26 mai 2005, la Direction Régionale des Affaires Culturelles est susceptible d'accorder au musée une subvention de 12 515 € pour un ensemble de travaux de restauration d'un montant total de 32 953,38 € :

- achèvement de la remise en état de la sépulture gauloise provenant des Remparts Dérasés (4 212,31 €),

- restauration de trois peintures : une toile d'après Rubens «Montée au calvaire» (3 348,80 €), un paysage de Henri Joseph Harpignies «Vallée de l'Aumance» (2 830,93 € et 2 804,62 €), un portrait de Vicomte par Devéria (1 201,98 €),

- l'évaluation du cabinet des dessins (14 603,16 €), diagnostics et petites restaurations de quelques dessins de Fragonard (693,68 €), poursuite des constats d'état des pastels (2 755,58 €), conditionnement d'un dessin de grand format de Fragonard (502,32 €).

Le Conseil Municipal est invité à :

- solliciter de la DRAC Franche-Comté une subvention de 12 515 €,

- autoriser l'encaissement de cette subvention en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception de l'arrêté attributif au chapitre 13.322.1321.509.52000 et à la réaffecter en dépenses au chapitre 23.322.2316.509.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 23 décembre 2005.